

DOMVS



CHRISTIANI

Guide général

Septembre 2024



Une œuvre au service de la sanctification de la famille

TABLER DES MATIÈRES

LES FONDEMENTS DE DOMVS CHRISTIANI

<i>Que signifie Domvs Christiani ?</i>	3
<i>Les 3 piliers pour aider les familles à se sanctifier</i>	4
<i>La Règle de Vie</i>	5

LA FORMATION

<i>Pourquoi la formation et quelle formation ?</i>	8
<i>L'exposé sur un sujet du thème de l'année</i>	8
<i>Le travail dirigé (TD)</i>	9
<i>La Lection Divina</i>	10
<i>Le thème d'année</i>	10

L'ORGANISATION DE DOMVS CHRISTIANI

<i>Le foyer responsable de groupe (FRG)</i>	11
<i>Le prêtre conseil spirituel du groupe (PCS)</i>	12
<i>La coordination général de Domvs (CG)</i>	13
<i>La cellule prêtres</i>	14
<i>Le foyer coordinateur de région ou de secteur</i>	15
<i>Le financement</i>	16

ANNEXES

<i>Repères historiques</i>	17
<i>Comment présenter Domvs Christiani ?</i>	17
<i>Comment présenter notre attachement liturgique ?</i>	19
<i>Consécration aux Coeurs de Jésus et Marie</i>	20
<i>La Charte de Domvs Christiani</i>	23
<i>La prière de Domvs Christiani</i>	25

Domvs Christiani est une œuvre auxiliaire de la sanctification de la famille.

QUE SIGNIFIE DOMVS CHRISTIANI ?

Littéralement, cela signifie la **maison du chrétien**. C'est-à-dire le foyer qui, par son feu et sa lumière, rayonne autour de lui. C'est aussi la demeure de la famille, premier fondement de la société.

Et comme le rappelaient les Pères de l'Église et à leur suite le Concile de Vatican II¹, c'est également cette **église domestique**, où le Christ demeure si nous demeurons en Lui, par laquelle nous appartenons à l'Église.

Une œuvre auxiliaire...

Étymologiquement, "œuvre" vient du latin "opera" qui signifie "qui agit" ; "auxiliaire" vient de "auxilium", "qui aide par son concours sans être indispensable".

Domvs Christiani n'est ni un mouvement, ni un parti, ni un club. Ses activités ne sont pas d'emblée extérieures car elles s'enracinent dans la vie quotidienne. Il s'agit d'une œuvre auxiliaire parce qu'elle a pour finalité d'**aider les familles dans l'exercice naturel et permanent de la vie chrétienne**.

Domvs Christiani, par son organisation, sa règle, son "état d'esprit", se fonde sur la charité et l'amitié chrétienne. Œuvre de soutien, de renfort, Domvs aide les familles à répondre à leur vocation, à remplir leurs devoirs d'état dans leur environnement propre. Ce n'est ni une autorité morale, ni une autorité spirituelle. C'est une œuvre auxiliaire : elle est utile mais non indispensable.

... de la sanctification...

Selon le Compendium du Catéchisme de l'Église catholique (n°428) : la sainteté chrétienne "*est la plénitude de la vie chrétienne et la perfection de la charité; elle se réalise dans l'union intime avec le Christ et, en lui, avec la Sainte Trinité*". Cette plénitude et cette perfection seront

complètement réalisées quand nous obtiendrons la Vie éternelle.

« L'homme a été créé pour louer, honorer et servir Dieu et par cela sauver son âme. Et les autres choses qui sont sur la terre ont été créées à cause de l'homme et pour l'aider dans la poursuite de la fin pour laquelle il a été créé. D'où il suit qu'il doit en faire usage autant qu'elles le conduisent vers cette fin et s'en éloigner autant qu'elles l'en détournent. »

Saint Ignace de Loyola, Exercices spirituels, Principe et fondement.

Nous sommes tous appelés à la sainteté. Pour répondre à cet appel, il nous faut désirer et vouloir accomplir chacune de nos actions avec amour et perfection pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Par conséquent, la vie de chacun d'entre nous consiste à se préparer à l'éternité dans et par les tâches qu'elle nous impose dans le cadre de nos multiples devoirs d'état (de baptisé, d'époux, de parents, de citoyen, de prochain).

....de la famille

« *Le foyer et la famille constituent le premier espace pour l'engagement social des fidèles laïcs*² »

Domvs Christiani est une œuvre de laïcs mariés. Elle s'adresse à des foyers catholiques ou souhaitant le devenir. **C'est une œuvre catholique de familles au service des familles.**

Cependant, la cause finale de Domvs Christiani n'est pas seulement la famille, mais avant tout le salut des âmes : la famille n'est pas une fin en soi, elle est un état, un moyen de sanctification.

C'est pourquoi, Domvs Christiani rassemble des groupes de foyers, cellules de base naturelles, ayant la même volonté de se sanctifier. Par quels moyens ?

¹ « In hac velut ecclesia domestica parentes verbo et exemplo sint pro filiis suis primi fidei praecones, et vocationem unicuique propriam, sacram vero peculiari cura, foveant oportet. » (Concile Vatican II, Constitution dogmatique sur l'Église "Lumen gentium", n° 11.)

² Exhortation apostolique "Christifideles Laici" sur la vocation et la mission des laïcs dans l'Église et dans le monde, Saint Jean Paul II, 30 décembre 1988.

LES 3 PILIERS POUR AIDER LES FAMILLES A SE SANCTIFIER

Domvs Christiani s'appuie sur trois piliers pour aider les familles à se sanctifier :

- L'approfondissement de la vie intérieure
- L'entraide mutuelle et la charité fraternelle
- L'esprit missionnaire et le rayonnement

L'approfondissement de la vie intérieure

Par une vie de prière et une vie sacramentelle plus soutenues grâce à la fidélité à une règle de vie et à l'encouragement mutuel au sein du groupe de foyers.

Par une vie liturgique régulière, en s'efforçant de bénéficier des richesses de la liturgie traditionnelle.

Par l'étude de la doctrine et de ses applications pour développer en nous la connaissance et l'amour de Dieu et nous aider à Le faire connaître et aimer.

Par la dévotion à la Très Sainte Vierge Marie, Reine de la famille, et la consécration des groupes et des foyers à son Cœur Immaculé.

« Celui qui demeure en moi et en qui Je demeure, celui-là porte beaucoup de fruits. »

Saint Jean, XV, 3.

Pour développer notre vie intérieure, Domvs Christiani propose une règle de vie, c'est-à-dire un cadre qui permet d'ordonner sa vie pour que Dieu y soit premier servi. Cette règle ne formalise rien d'autre que les pratiques habituelles et recommandées par l'Église sur la vie chrétienne adaptées à la famille : la prière, l'oraison, la formation, la pratique des sacrements, la dévotion mariale.

Parmi les engagements mensuels, la réunion du groupe permet de se former, de s'entraider dans la fidélité à la règle, de prier ensemble et d'approfondir notre amitié au service du vrai.

Domvs Christiani, par sa règle de vie, soutient et renforce la vie spirituelle de chacun dans le cadre de la famille.

L'entraide mutuelle et la charité fraternelle

« Soyez de ceux qui s'attachent au bien, qui s'aiment entre eux d'un amour fraternel, qui dans leur estime placent les autres avant eux. »³

La charité fraternelle est le fruit de la vie intérieure.

Elle est nécessaire entre les foyers d'un même groupe et aussi dans les cadres naturels de la société. Le principe de base, c'est la recherche du bien commun dans la bienveillance, en bannissant tout ce qui divise et tout ce qui blesse l'unité.

Domvs Christiani aide les familles à développer une véritable amitié et entraide chrétiennes.

L'esprit missionnaire et le rayonnement

« Ainsi devons-nous être, en quelque façon, hommes apostoliques qui assumons la noble tâche de sanctifier autrui ; notre verbe à nous c'est l'esprit intérieur que la Grâce a formé en nos âmes. Que notre vie intérieure constitue la tige remplie d'une sève robuste dont nos œuvres ne soient que l'efflorescence. »⁴

C'est le rayonnement extérieur de la vie intérieure. Il implique un engagement des familles et de chacun en particulier. Parce que nous sommes membres de l'Église militante, nous agissons en catholiques avec nos moyens et notre compétence propres dans tous les domaines : spirituels, caritatifs, culturels, sociaux, politiques...

Domvs Christiani, en tant qu'œuvre auxiliaire, ne dirige, ni n'organise d'actions temporelles.

Domvs Christiani aide les époux à agir en catholiques et favorise en chacun un esprit missionnaire. Les fondements de Domvs Christiani sont résumés dans une charte (voir annexes), destinée à être distribuée aux foyers ou futurs foyers de Domvs Christiani après une présentation faite par un des responsables.

³ Romains, XII, 9-10.

⁴ Dom Chautard, *L'âme de tout apostolat*, Abbaye de Sept-Fons, 1912.

LA RÈGLE DE VIE

« Maître, que dois-je faire de bon pour obtenir la vie éternelle ? » Jésus lui dit : « (...) Si tu veux entrer dans la vie, observe les commandements. »⁵

Le premier commandement a trait à l'amour de Dieu; le second concerne l'amour du prochain et lui est semblable. Les autres commandements en découlent. Quand on aime une personne, on cherche généralement à la rencontrer, à la connaître et à lui manifester son amour.

Pour Notre Seigneur Jésus-Christ, la démarche est la même.

Si nous cherchons à L'aimer, nous allons :

- Le fréquenter : par la prière, par la lecture méditée, par l'oraison, par l'usage des sacrements ;
- Le connaître : par l'étude, la formation, l'enseignement ;
- Lui manifester notre amour en nous mettant à son service et au service de nos frères.

On retrouve tous ces éléments dans la règle de vie de Domvs Christiani.

Pourquoi une règle de vie ?

Dans notre société déréglée, où les problèmes d'ordre matériel tendent parfois à nous submerger, une règle de vie n'est pas une contrainte mais un appui, un tuteur.

Elle nous aide à réserver chaque jour, chaque semaine, chaque mois, le temps nécessaire à l'essentiel. Elle nous incite, en outre, à persévérer et à rester fidèle les jours où l'accomplissement de nos devoirs envers Dieu et envers nos frères nous paraît plus difficile. Elle nous stabilise dans l'amour de Dieu et du prochain. Cette règle est constituée des pratiques habituelles et recommandées de la vie chrétienne.

Comprise ainsi, la règle de vie de Domvs Christiani constitue un véritable moyen de sanctification et d'épanouissement de nos familles. **La pratique de la**

règle reste une affaire personnelle entre Dieu et nous.

Le seul engagement est la volonté de se perfectionner en se fixant une règle de vie. La permanence de cet engagement est concrétisée par un commentaire mensuel, au cours de la réunion du groupe, d'un point de la règle.

L'expérience pratique d'une règle de vie prouve que, loin d'être perçue comme un carcan, c'est un moyen efficace de progrès, un peu comme les marches d'un escalier aident à monter. Mais la règle de vie ne doit pas être présentée sans être commentée.

La règle de vie dans la pratique

Sur le plan naturel, chacun d'entre nous s'impose une règle de vie. Ainsi pour remplir notre devoir familial ou professionnel, on s'astreint à des habitudes, on s'oblige au respect de plusieurs contraintes, on se fixe des objectifs. Il apparaît normal, par exemple, de se fixer une heure de réveil, de respecter ses rendez-vous, de se préoccuper du travail scolaire des enfants, etc.

Sur le plan spirituel, nous avons plus de mal à nous contraindre. Pourquoi ? Parce que Dieu n'est pas visible ; parce qu'il est plus facile d'obéir aux hommes ou de se conformer à des obligations concrètes aux effets mesurables ; parce que notre nature s'oppose à la grâce...

Une règle de vie spirituelle est donc bien nécessaire compte tenu de l'importance de l'enjeu, la vie éternelle, et eu égard à notre faiblesse et notre inconstance.

La règle de vie n'est pas un règlement. C'est un moyen qui apparaît nécessaire mais dont l'application doit précisément être adaptée aux différents tempéraments et aux différents états d'avancement dans la vie chrétienne (avec l'aide, dans la mesure du possible, d'un Père spirituel). A ce titre, une application trop scrupuleuse ou trop rigide de préceptes pourrait avoir un effet contraire au but recherché en s'opposant aux élans de la grâce ou bien en engendrant un sentiment d'autosatisfaction.

⁵ Évangile de Jésus-Christ selon Saint Matthieu, chapitre 19, 16-17.

La réunion mensuelle du groupe permet, grâce au commentaire d'un point de la règle, de rappeler régulièrement son existence et de la présenter d'une façon concrète. La règle de vie crée un lien ecclésial entre les foyers Domvs Christiani. Elle a ainsi un effet de stimulation et d'entraînement. En dehors des réunions mensuelles, c'est le ciment du groupe. C'est la sanctification des familles par les familles.

Commentaire d'un point de règle pendant la réunion mensuelle

Nécessité et utilité du commentaire en réunion

Le commentaire d'un point de la règle de vie est au cœur de "l'esprit Domvs", **élément central de la vie de chaque groupe de foyers**. Ainsi, par le commentaire on s'imprègne bien de "l'esprit Domvs" : sanctification et progrès personnel, sanctification en famille, et entraide entre familles. Cela évite que la réunion se limite à une sympathique réunion mensuelle.

Le commentaire rend la règle concrète car il peut exister différents niveaux de vie spirituelle parmi les foyers. Le commentaire est l'occasion, sans compétition ou intrusion dans la vie intérieure des autres, de profiter des idées, des exemples ou des conseils des uns et des autres.

Il constitue un approfondissement pédagogique. C'est le moyen indispensable pour approfondir la règle, de manière concrète et pédagogique.

Grâce au commentaire, les échanges sur le sujet sont plus abondants et plus riches.

Le commentaire mensuel est le moyen d'intégrer la règle dans la vie du groupe et des foyers. S'attacher ensemble à un point de la règle le fait paraître plus réalisable. Cela débouche sur l'amour de ces pratiques.

Le commentaire est missionnaire. Cette "communication externe" du foyer (lors de la réunion Domvs) peut faciliter la "communication interne" du foyer dans la vie spirituelle. Par exemple : tel foyer qui aura du mal à modifier ses habitudes de prières trouvera plus facilement, à l'issue de la réunion, l'occasion d'aborder le sujet en foyer. "Pour l'oraison quotidienne, les Untel font comme ça, qu'en penses-tu ?"

Comment se pratique ce commentaire ?

Le commentaire d'un point de la règle de vie peut idéalement se réaliser en collaboration avec le foyer qui présente le topo. Cela permet d'avoir, dans la mesure du possible, une continuité entre le topo et la règle, une incarnation du topo dans la règle de vie. Ainsi tout se tient : la formation, nécessaire à la vie chrétienne, peut s'incarner, se concrétiser dans des résolutions pratiques.

Il sera en particulier plus facile pour un nouveau foyer de préparer et d'exposer un commentaire d'un point de la règle plutôt que de démarrer directement sur un exposé complet. Les deux foyers devront alors travailler en liaison pour assurer cette continuité entre le topo et le commentaire.

Le commentaire doit être préparé avec le prêtre conseiller spirituel du groupe. Il doit être spirituel, mais aussi concret et pratique. Il convient de prévoir 10 minutes environ : par exemple, 5 minutes sur l'aspect spirituel et 5 minutes sur les conseils pratiques. L'exposé du commentaire peut déboucher sur un échange avec tous les foyers du groupe.

Le point d'effort mensuel

Le point d'effort mensuel fait suite au commentaire d'un point de règle examiné au cours de la réunion. C'est, de préférence, ce point de règle qui est choisi par les foyers du groupe comme effort mensuel.

Cette pratique produit de nombreux fruits : elle favorise et approfondit la communion spirituelle des époux, fortifie dans la Foi, concrétise le souci commun de sanctification, entretient un climat, une atmosphère et une habitude de vie chrétienne (les efforts deviennent "naturels").

Pour bien pratiquer ce point d'effort, plusieurs conditions sont nécessaires :

- L'humilité pour connaître ses faiblesses ;
- La persévérance pour maintenir l'effort ;
- Le soutien, l'émulation entre époux ;
- L'entraide entre foyers.

Au cours de la réunion du mois suivant, ce point d'effort peut faire l'objet d'un échange au cours duquel les foyers pourront exposer simplement la façon dont ils l'ont vécu.

Cette pratique n'est pas obligatoire. Toutefois, Domvs Christiani l'encourage fortement car c'est une manifestation de la charité fraternelle qui nous unit. On peut exprimer de manière concrète l'application de tel ou tel point de la règle. Et c'est le foyer responsable du groupe et/ou le prêtre conseiller spirituel qui se doivent de susciter un échange bénéfique.

"Le point d'effort mensuel" n'est en fait rien d'autre qu'une "bonne résolution". Saint François de Sales souligne l'importance de la résolution pour la vie dévote : "Notre nature humaine déchoit aisément de ses bonnes affections, à cause de la fragilité et mauvaise inclination de notre chair, qui appesantit

l'âme et la tire toujours contre bas, si elle ne s'élève souvent en haut à vive force de résolution : ainsi que les oiseaux retombent soudain en terre, s'ils ne multiplient les élancements et traits d'ailes pour se maintenir au vol. (...) Ô belles et saintes résolutions, je vous conserve, vous me conserverez ; si vous vivez en mon âme, mon âme vivra en vous." (Introduction à la vie dévote, V, 1 et 15.)

Le meilleur moyen de nous "rappeler à l'ordre" pour être fidèle à ce point d'effort, à cette résolution, c'est de mettre en pratique tous les jours un autre point de la règle de vie : "l'examen de conscience" qui peut inclure le point d'effort.

POURQUOI LA FORMATION ET QUELLE FORMATION ?

La formation est indispensable pour connaître ce qu'il faut aimer, ce qu'il faut savoir, ce qu'il faut faire pour parvenir au salut. **Elle ne se réduit pas à une approche strictement intellectuelle, mais doit être pratique.** Elle a pour but de développer l'intelligence pour la connaissance de la Vérité, former la volonté pour la pratique du Bien et ainsi parfaire la conscience.

La formation reste indispensable au perfectionnement de notre vie intérieure par la connaissance de la doctrine et de ses applications, et indispensable à notre apostolat pour communiquer le trésor de notre foi à tous nos frères. La formation est donc nécessaire à notre vie chrétienne. Elle est incontournable pour accomplir le mieux possible nos devoirs d'état et notamment de parents responsables de l'éducation de leurs enfants.

"Il importe peu d'agiter subtilement de multiples questions et de discuter avec éloquence sur droits et devoirs, si tout cela n'aboutit pas à l'action." (St Pie X.)

La formation apparaît dans la règle deux fois :

- Engagement hebdomadaire : une heure d'étude doctrinale ou de lecture spirituelle.
- Engagement mensuel : thème de la réunion à travailler même si on ne le présente pas.

Le travail de formation mensuel

Au cours des réunions mensuelles d'un groupe de foyers, il est possible de réaliser :

- Un exposé, couramment appelé "**topo**", évoquant un des sujets proposés sur le thème de l'année,
- Un **travail dirigé** (TD) avec l'ensemble des foyers du groupe,
- Un exercice de **Lectio Divina**.

Au cours de l'année, le prêtre peut également, lors d'une réunion, proposer un point d'instruction particulier.

L'EXPOSE SUR UN SUJET DU THEME D'ANNEE

Pourquoi un enseignement fait par des foyers ?

Le meilleur moyen de se former, c'est avant tout d'aller chercher soi-même l'information, de la synthétiser, de la rendre compréhensible pour soi et pour les autres. **Bien mieux qu'un cycle de conférences, cet effort de travail personnel, s'il est mené correctement, deviendra un enseignement durable pour le groupe.** Ce courage, ces efforts et cette persévérance demandés, enrichiront l'amitié chrétienne au sein du groupe.

Ce travail d'enseignement fait partie de la mission des laïcs. C'est un acte missionnaire qui, pour certains foyers, pourra être le premier. Ces enseignements, pour être utiles, doivent être incarnés dans la réalité concrète de la vie de famille, de la vie du laïc, et parfaitement adaptés aux foyers du groupe.

Comment faire son topo ?

Il n'y a pas une solution toute faite mais plutôt un état d'esprit et une attitude à conserver :

- Avoir de l'humilité et la défiance de soi-même.
- Être l'écho fidèle, le canal de transmission, ne pas chercher à interpréter.
- Parler explicitement et méthodiquement, tenir des propos assimilables par tous, considérer que les auditeurs ne connaissent "rien" du sujet.
- Avoir la foi, le sens de l'Église et une vie spirituelle réelle, travailler, planifier le topo plusieurs mois à l'avance, prendre le temps de lire et de consulter une bibliographie sûre.
- Se faire conseiller par des personnes compétentes (prêtre, foyer responsable du groupe, œuvres de formation...)

Quelques conseils concrets :

Il est préférable d'anticiper la réunion et le travail mensuel le plus en amont possible.

Dès que le sujet est choisi par le foyer en charge de l'exposé, surtout si ce dernier se sent mal à l'aise avec cet exercice, il est possible de contacter le prêtre

et/ou le foyer responsable du groupe qui fournira, en fonction des demandes de chacun : Des pistes de réflexion, un plan d'exposé, une bibliographie, etc.

Lors de l'élaboration du travail d'enseignement, chercher la simplicité avec une méthode d'élaboration claire :

- Pourquoi la question se pose-t-elle ?
- Que constatons-nous dans la réalité ?
- Cette réalité met en relief une vérité importante : laquelle ?
- Quelles conséquences peut-on et doit-on en tirer ?

Dans la semaine précédant la réunion du groupe, il est fortement conseillé d'envoyer à l'ensemble des foyers du groupe 3 ou 4 questions autour du sujet traité. Cela permettra au groupe le jour de la réunion d'avoir déjà des clés pour appréhender l'exposé réalisé par le foyer en charge de l'enseignement. Il est aussi possible de demander au PCS la relecture de l'exposé.

La restitution ne doit pas excéder 20-30 minutes. Respecter quelques règles simples d'élocution : être convaincant et "tonique" dans son exposé, ne pas lire son texte la tête baissée, se détacher de ses notes, parler d'une voix claire

Ne pas oublier l'objectif de la formation : savoir ce qu'il faut connaître, savoir ce qu'il faut aimer, savoir ce qu'il faut faire.

Après le travail d'enseignement : discussion et résumé

La discussion, après la restitution, est indispensable pour approfondir le sujet. Elle doit être dirigée par le prêtre et tempérée par le foyer responsable qui saura rappeler utilement les impératifs horaires. Ce temps est utile pour exposer des cas concrets, des expériences qui serviront à la fois à "savoir ce qu'il faut faire" et à mieux se connaître et ainsi à nourrir l'amitié.

Mais attention à la discussion pour la discussion, attention à la dialectique et au développement de l'opposition. Saint Ambroise écrit que "le péché est entré dans le monde parce qu'Eve avait discuté la Parole du Verbe éternel et dialogué avec le tentateur".

L'objectif n'est pas de chercher à se mettre d'accord. L'objectif n'est pas de trouver "un terrain d'entente", un "consensus" qui aurait l'avantage d'un apaisement des passions au sein du groupe et d'une satisfaction à court terme, mais qui éloignerait de la vérité objective. Ce serait alors la victoire de l'opinion sur la vérité.

L'objectif est, après l'exposé de la doctrine, après avoir écouté "ce qu'il faut connaître", d'essayer ensemble de savoir comment appliquer ces principes dans la réalité quotidienne. Pour cela la "parole échangée" est nécessaire entre les foyers. Elle est aussi constitutive de l'amitié.

Ensuite, après la réunion, il est recommandé de transmettre au groupe l'exposé ou sa synthèse.

LE TRAVAIL DIRIGÉ (TD)

Le travail dirigé (TD) est une autre possibilité de formation lors de la séance mensuelle. Il est préparé par la cellule prêtre de Domvs Christiani.

Ces TD sont facultatifs pour les groupes, ils peuvent être choisis ponctuellement pour une ou plusieurs séances ou suivis toute l'année lors des réunions mensuelles du groupe.

Les TD en lien avec le thème d'année sont courts (4 questions) pour correspondre au format de nos réunions sans les alourdir.

Pour rester dans la démarche de formation, il est important que chaque foyer prépare soigneusement le TD à chaque séance.

Comment procéder en foyer ?

À l'aide des textes fournis et d'un questionnaire, chaque foyer prépare de son côté le thème choisi pour le TD. Cette démarche invite à un échange conjugal.

Par égard pour le groupe et par sérieux, il est très important d'arriver à la séance en ayant bien préparé le TD (30 minutes minimum).

Chaque foyer télécharge sur le site de Domvs Christiani (<http://www.domuschristiani.fr>) le « kit 1 », contenant les questions et documents relatifs à ce TD.

Comment procéder en groupe ?

Le PCS ou le foyer qui a prévu d'assurer « l'animation » de ce TD le prépare de la même façon, tout en demandant le « kit 2 » (éléments de réponses aux questions, conseils doctrinaux et pédagogiques), au secrétariat de Domvs Christiani (secretariat@domuschristiani.fr).

Lors de la réunion au moment du temps de formation, le TD est guidé par un des foyers ou le PCS, chaque foyer participe et fait profiter les autres de ses recherches.

Le kit 2 avec des éléments de réponse est là pour aider l'animateur du TD à répondre au mieux aux interrogations de chacun.

Il serait très profitable d'en reparler en foyer après la séance.

LA LECTIO DIVINA

La partie formation de la réunion mensuelle peut aussi être un temps de Lectio Divina. L'exercice devra alors obligatoirement être réalisé en présence du Prêtre.

« La Lectio Divina consiste à s'attarder longuement sur un texte biblique, en le lisant et le relisant, presque "en le ruminant", comme disent les Pères de l'Église, et en en pressant, si l'on peut dire, tout le "jus", afin qu'il nourrisse la méditation et la contemplation et parvienne à irriguer, comme la sève, la vie concrète [...]. Une condition de la Lectio Divina est que l'esprit et le cœur soient éclairés par l'Esprit Saint, c'est-à-dire par l'inspireur même des Écritures, et qu'ils se placent par conséquent dans une attitude "d'écoute religieuse" ».

Benoît XVI, Angélus du 6 novembre 2005.

Le prêtre conseiller du groupe propose à l'avance le texte de son choix et les éventuelles questions préparatoires sur le modèle de travail de Lectio Divina disponible sur notre site internet. Ce kit téléchargeable a été préparé par la cellule prêtre de Domvs : il constitue un modèle permettant au prêtre de proposer d'autres Lectio Divina en suivant cet exemple.

Chaque foyer, à partir des documents proposés par le prêtre, prépare cet exercice avant la réunion du groupe.

Lors de la réunion, le Prêtre Conseiller Spirituel assure l'accompagnement.

Notons bien que la **Lectio Divina est une œuvre personnelle d'écoute de la Parole de Dieu**. Dès lors, la « mise en commun » vient après et constitue seulement un approfondissement.

Pour que la Lectio Divina porte ses fruits, il est important que chacun ait lu plusieurs fois le texte à l'avance.

LE THEME D'ANNEE

Chaque année, un thème est choisi par la coordination générale de Domvs Christiani pour l'ensemble des groupes. Celui-ci correspond à une connaissance nécessaire à acquérir ou à approfondir.

Ce thème n'est pas facultatif car il assure une réelle cohésion entre tous les groupes et constitue un fil conducteur pour le choix des sujets de formation tout au long de l'année.

Avant l'été, le thème de l'année suivante est adressé à tous les foyers. Chaque responsable de groupe est invité à en faire une présentation générale à la rentrée.

Les formations envisagées lors des réunions mensuelles sont essentielles. Mais elles peuvent également être enrichies durant l'année au travers d'une recollection annuelle, d'une messe de groupe ou d'autres activités en rapport avec le thème.

En outre, la Charte recommande d'aborder, à fréquence régulière (tous les deux ans), les sujets suivants :

- Étude des fondements de Domvs Christiani.
- La doctrine catholique du mariage (Casi Conubii, Humanae Vitae, Evangelium Vitae, Familiaris Consortio...)
- Le Saint Sacrifice de la Messe.

Conclusion

La formation est indispensable à la vie chrétienne. Dans le cadre de Domvs Christiani, le Foyer Responsable de Groupe a un rôle fondamental dans le choix des formations, l'aide qu'il peut apporter aux autres foyers, l'incarnation des principes dans la réalité, l'animation de la discussion et la reformulation des points essentiels.

LE FOYER RESPONSABLE DE GROUPE (FRG)

Le Foyer Responsable de Groupe est, en premier lieu, un foyer : époux et épouse, ensemble, acceptent et assument cette responsabilité. Si chacun garde ses particularités, ils réfléchissent, décident et agissent ensemble. C'est donc dans la grâce même du sacrement de mariage qu'ils vont puiser les forces nécessaires pour cette tâche apostolique commune.

Le Foyer Responsable de Groupe est un foyer responsable : il répond de la bonne marche du groupe devant les foyers de son groupe, devant la Coordination Générale et surtout devant Notre Seigneur qui nous demandera ce que nous avons fait de nos talents.

En cela, il doit savoir donc le cas échéant faire preuve d'**autorité fraternelle** pour assurer la bonne marche du groupe dans les principes, les modes d'action et l'unité de direction de Domvs Christiani.

Le Foyer Responsable de Groupe est "au service". Toute autorité, toute responsabilité constitue avant tout un service. Le Foyer Responsable de Groupe est donc au service des foyers et au service de l'Église pour le bien commun du groupe, c'est-à-dire sa progression dans la Charité par le perfectionnement de la vie intérieure, l'entraide mutuelle et son esprit missionnaire.

Tout Foyer Responsable de Groupe se doit donc de développer son intelligence du bien commun et sa volonté de le réaliser.

L'autorité et la responsabilité du Foyer Responsable de Groupe s'inscrivent dans un élan d'amour, en toute humilité, en acceptant certains sacrifices et certains renoncements, pour que le groupe soit une réussite de charité. Sa responsabilité et son autorité s'exercent donc avec bienveillance, patience, prévenance, amitié.

Ses responsabilités dans le cadre de son groupe :

Pour assurer la bonne marche de son groupe, il le confie, ainsi que chacun des foyers, à Notre Seigneur et il s'efforce, en permanence, de faire se développer les liens d'amitié entre les membres du groupe.

Il assure la **cohésion** du groupe et entretient sa convivialité. Il peut donc mobiliser tous les moyens

nécessaires, en dehors des réunions, pour susciter et créer une véritable **amitié** chrétienne entre les foyers: rencontres, lettres d'information mensuelles du groupe, veillées de prière, dîners, activités sociales, activités avec les enfants...

Il a la charge, en accord avec les foyers de son groupe et des Coordinations Générale ou régionale, de choisir un prêtre conseiller spirituel (PCS) qui acceptera d'exercer son ministère auprès du groupe dans "l'esprit" de Domvs Christiani. **La pertinence de ce choix est particulièrement importante pour garantir un bon fonctionnement du groupe**, en particulier la préparation de ses réunions. Car l'entente entre le Foyer Responsable et le prêtre conseiller spirituel est vitale pour porter et faire vivre les réunions tout au long de l'année.

Le Foyer Responsable veille à l'équilibre de son groupe, pour que celui-ci reste missionnaire.

Il a aussi pour responsabilité de développer son groupe en motivant ses foyers pour qu'ils "recrutent" leurs amis, soit par une approche personnelle, soit par une approche officielle auprès des paroisses et des écoles.

Il est aussi intéressant de changer de foyer responsable de groupe à échéance régulière. Pour permettre à son groupe de se dédoubler ou tout simplement de conserver son dynamisme, le Foyer Responsable doit veiller à choisir et à former un futur Foyer Responsable. Ce dernier le secondera dans sa tâche, lui succédera en cas de départ, prendra la responsabilité d'un autre groupe.

Ses responsabilités pendant les réunions :

Le Foyer Responsable de Groupe prépare chaque réunion dans la prière et dans la réflexion. **Il veille à ce qu'elles soient préparées par tous**, qu'elles se déroulent dans les conditions prévues et qu'elles portent des fruits.

Il rappelle sans cesse aux foyers du groupe qu'ils sont rassemblés au nom du Christ pour s'entraider à progresser dans l'amour de Dieu et dans l'amour du prochain. Cela permet aussi d'éviter le risque de "réduire" la réunion à une rencontre mondaine ou à une conférence magistrale.

Il motive et dynamise chaque foyer, époux et épouse, avec l'aide du prêtre conseiller spirituel, pour la présentation d'un exposé, le commentaire d'un point de la règle de vie et la préparation de la prière finale (si le PCS est absent).

Il veille au bon déroulement de la réunion : fidélité des foyers, respect des horaires, équilibre des activités (dîner, topo, prière...), participation de tous, implication du prêtre conseiller spirituel. Il est charitable également de ne pas faire durer les réunions trop tard pour ne pas épuiser nos prêtres.

Le Foyer Responsable de Groupe a soin de conseiller, avec le prêtre, chaque foyer dans :

- le choix du topo le plus en amont possible (en début d'année ou au moins un mois avant)
- la préparation du sujet choisi s'il est sollicité par un foyer

Lors de la réunion, le FRG s'assure de l'enseignement concret du topo dont chaque foyer pourra bénéficier et de l'animation de la discussion qui suivra (pas de polémique, approfondissement, exemples vécus...)

Pendant les réunions, il favorise la connaissance mutuelle et agit en fonction de la finalité de Domvs Christiani : la sanctification de la famille par la croissance de la Charité.

Ses responsabilités dans le cadre de Domvs Christiani

Le Foyer Responsable de Groupe constitue un organe de transmission dans les deux sens.

Il transmet aux foyers de son groupe les informations diverses provenant de la Coordination Générale, notamment la lettre d'information de l'œuvre (version papier), ou des coordinations régionales et notamment des informations sur la vie de l'œuvre. À cet effet, il s'assure que tous les foyers de son groupe soient inscrits à la newsletter.

Le FRG assure une bonne promotion des rassemblements nationaux auprès des foyers et du PCS de son groupe : les rassemblements annuels de Domvs Christiani constituent des moments privilégiés pour se former auprès d'intervenants de qualité et entretenir l'amitié chrétienne entre ses membres.

Il transmet à la Coordination Générale ou aux coordinations régionales des informations sur la vie de son groupe. Il n'hésite pas à demander de l'aide en cas de difficultés.

Il règle en début d'année, en septembre, à la Coordination Générale la participation financière de son groupe, nécessaire au bon fonctionnement et au développement de Domvs Christiani. Ces cotisations permettent le suivi comptable de l'association, les frais de gestion (internet, imprimerie) et l'organisation des différentes manifestations nationales (voir partie suivante « Financement »).

Il participe avec les foyers de son groupe aux activités organisées par sa coordination régionale (retraite, recollections, pique-nique...) et il a soin de développer des liens avec des Foyers Responsables de Groupe voisins.

Il participe obligatoirement (ou en cas d'impossibilité se fait représenter) aux rassemblements annuels des foyers.

LE PRETRE CONSEILLER SPIRITUEL

Accompagnement d'un prêtre conseiller spirituel

Un prêtre conseiller spirituel accompagne le groupe, dont il fait partie intégrante. C'est son fonctionnement normal. Le rôle de ce conseiller spirituel est important, même si un groupe peut se créer et fonctionner temporairement sans l'assistance d'un prêtre.

Le choix du prêtre conseiller spirituel est proposé par le Foyer Responsable du Groupe, en accord avec son groupe et la Coordination Générale. Ce choix s'appuie sur différents éléments :

- La fidélité à l'enseignement du Magistère.
- La bienveillance envers les fidèles attachés au missel de 1962.

Il célèbre selon cette forme lors des activités Domvs (recollections, sorties...). Son enseignement nourrit les membres du groupe selon la docilité au magistère, le refus de l'esprit polémique et l'estime de la liturgie traditionnelle.

Fonctionnement au sein du groupe :

Domvs Christiani étant une œuvre de laïcs, le Foyer Responsable du Groupe a l'entière responsabilité de son organisation et de son animation, dans le cadre de la Charte.

En revanche, la seule autorité spirituelle est celle du Magistère de l'Église. Le prêtre représente cette autorité en tant que ministre de l'Église.

Ainsi, lors d'une réunion, **le prêtre éclaire et complète systématiquement le topo et le point de règle qui sont traités par un foyer.**

Les foyers responsables de ces deux exposés auront eu le soin de les préparer en lien avec le prêtre et de lui faire parvenir le texte de leur exposé plusieurs jours avant. À ce titre, le PCS leur aura fourni toutes les indications nécessaires (lectures, références) pour mener à bien ce travail, notamment le topo.

Il est invité chaque année à donner l'un des deux topos sur la messe ou sur la doctrine catholique du mariage. Il peut aussi guider un exercice de Lectio Divina en choisissant lui-même un texte.

Il contribue à la motivation des foyers pour la prise de résolution, les points d'effort, la progression spirituelle en général.

Il dirige la prière-méditation qui conclut la réunion.

Les réunions étant, pour beaucoup, un moment privilégié de contact avec un prêtre, les contacts personnels entre les foyers et le prêtre sont fortement encouragés pour leur progression spirituelle personnelle.

De plus, il est important pour le Foyer Responsable de Groupe, d'informer le conseiller spirituel de tout ce qui concerne la vie du groupe et la vie de Domvs Christiani : lui communiquer les feuilles de liaison du groupe, les avis d'activités diverses, la lettre de Domvs Christiani.

Le PCS et le FRG veillent à entretenir une **bonne harmonie entre le groupe et la communauté paroissiale**, dans le respect du caractère propre des vocations laïque et sacerdotale.

LA COORDINATION GENERALE

Domvs Christiani est une œuvre de familles au service des familles. La direction de Domvs Christiani est assurée par des foyers formant la

Coordination Générale avec l'assistance d'un prêtre conseiller spirituel.

La responsabilité de la Coordination Générale et son autorité

La Coordination Générale est garante de la finalité de Domvs Christiani, de son unité de direction et de ses principes d'organisation et d'action tels qu'ils sont définis dans la Charte.

La Coordination Générale est responsable du fonctionnement général de l'œuvre et exerce son autorité dans les domaines suivants :

- Le choix des coordinateurs régionaux et nationaux.
- L'habilitation des Foyers Responsables de Groupe (FRG) et des prêtres conseillers spirituels (PCS) en liaison avec les coordinateurs régionaux. À ce titre, la Coordination Générale met tout en œuvre pour les aider à exercer leurs responsabilités.
- Le respect par les prêtres conseillers spirituels des groupes des principes d'action spirituelle tels que définis dans la Charte.
- La conduite et la promotion des actions de développement dans un esprit missionnaire.
- La recherche du perfectionnement général de l'œuvre.

Le rôle de la Coordination Générale

Relation avec les foyers coordinateurs régionaux

Elle apporte son aide aux coordinations régionales par un contact permanent (difficultés, conseil, aide auxancements de groupes, aide aux actions de formation...).

Elle prend conseil auprès des coordinateurs régionaux.

Lancement des groupes

Lorsqu'un groupe est créé, la Coordination Générale conseille et apporte son aide aux coordinateurs régionaux qui supportent cette initiative notamment lors des réunions de lancement.

Dans certain cas, un foyer responsable expérimenté peut assurer ponctuellement et exceptionnellement cette mission.

Responsabilités diverses

La Coordination Générale assure également :

- le fonctionnement associatif de l'œuvre,
- les relations avec les autorités religieuses (évêques, prêtres et religieux des différents diocèses, fraternités et communautés) et les associations amies œuvrant pour une même finalité (cette responsabilité peut être occasionnellement déléguée aux coordinateurs régionaux),
- la rédaction, l'édition et la diffusion de "la lettre de Domvs Christiani",
- l'organisation du rassemblement annuel des foyers,
- la promotion de Domvs Christiani par voie de presse et, à l'occasion, de manifestations, de congrès, etc.
- l'organisation et la coordination d'éventuelles activités à l'échelon national ou international

LA CELLULE PRÊTRES

Qu'est-ce que la Cellule Prêtres ?

La Cellule Prêtres est un **organe consultatif informel** créé pour assister la Coordination générale sur les aspects plus particulièrement spirituels liés au fonctionnement de Domvs Christiani.

La Cellule Prêtres est consultée essentiellement dans trois domaines :

- La **vie de l'œuvre**, notamment la remontée d'informations des Prêtres Conseillers Spirituels (PCS)
- La **présentation du thème annuel** de Domvs Christiani. Le projet de présentation du thème annuel est préparé par un foyer de la Coordination générale avec le PCS de la Coordination générale, puis soumis à la Cellule Prêtres par celui-ci pour consultation, proposition de sujets de topos et de bibliographie. La Cellule Prêtres est également appelée à contribuer aux dossiers sur les alternatives aux topos (travaux dirigés, Lectio Divina).
- Des **études spécifiques** sur des sujets d'actualité.

Comment la Cellule Prêtres fonctionne-t-elle ?

La Cellule Prêtres se réunit annuellement à l'occasion du Rassemblement des foyers (généralement en janvier). C'est l'occasion de faire le point sur l'information reçue des PCS, et d'échanger avec les foyers membres de la Coordination générale. Une deuxième réunion peut avoir lieu la veille du pèlerinage de Chartres.

Les membres de la Cellule Prêtres sont nommés par la Coordination générale en concertation avec leur institut et sur proposition de la Coordination générale. Ils sont généralement nommés pour une période de 2 à 3 ans, renouvelable.

Le responsable de la Cellule Prêtres est nommé par la Coordination générale, dont il est le PCS. Il est nommé pour une période de 4 ans, renouvelable.

Quel est le rôle du membre de la Cellule Prêtres ?

Il apporte une contribution personnelle aux activités de la Cellule Prêtres.

Il représente son institut auprès de la Cellule Prêtres. Point de contact principal de Domvs Christiani au sein de son institut, il consulte régulièrement les PCS relevant de son institut (de préférence avant chaque réunion de la Cellule Prêtres) et contribue à l'information de ses confrères sur les activités proposées par Domvs Christiani.

LE FOYER COORDINATEUR DE REGION OU DE SECTEUR

Son rôle vis-à-vis des groupes du secteur ou de la région

Le foyer responsable de secteur ou de région est garant du fonctionnement, des relations mutuelles et du développement des groupes de sa région.

Il doit veiller au bon fonctionnement des groupes (fidélité à la Charte, conseils, soutiens, aides...)

Soutien aux foyers responsables de groupes

Il motive, fait progresser, stimule les responsables de groupes à se former (adresses d'organismes, bibliographie, thèmes de topos...)

Il réunit tous les Foyers Responsables de Groupe de sa région (au moins une fois par an) pour faire le point, favoriser la connaissance mutuelle et définir des activités communes éventuelles (récollections, journées des familles, relations avec d'autres activités ou associations locales).

Il invite les Foyers Responsables de Groupe au rassemblement annuel.

Il veille au relais d'information entre les groupes (et le fait lui-même si nécessaire) : information d'une conférence, d'une manifestation, d'une action menée dans un groupe, d'intentions de prières...

Circulation de l'information

Il informe selon les besoins sur Domvs Christiani : finalité, organisation, fonctionnement...

Il informe les foyers qui cherchent à connaître Domvs Christiani et les oriente vers un groupe (à défaut, le signale à la Coordination Générale).

Nouveaux groupes

Il aide à lancer de nouveaux groupes issus de la scission des groupes trop nombreux.

Il organise, en liaison avec la Coordination Générale, une ou plusieurs réunions d'information pour lancer des nouveaux groupes.

Promotion de Domvs

Il représente localement l'œuvre dans le cadre de manifestations ou congrès.

Son rôle vis-à-vis de la Coordination Générale

Le foyer responsable de secteur ou de région représente Domvs Christiani dans sa région.

Il demande conseil s'il se présente un problème ou une difficulté dans un groupe ou dans sa région qu'il ne peut résoudre seul.

Il fait part des initiatives de sa région ou d'un groupe susceptibles d'être insérées dans la lettre de Domvs Christiani.

Il informe du changement d'un Foyer Responsable de Groupe ou d'un changement d'adresse.

Il informe du projet de lancement d'un nouveau groupe, du choix du prêtre conseiller spirituel.

Il transmet un bilan annuel de la vie de la région.

Lien avec la Coordination Générale : il fait part de ses réflexions, idées, commentaires et suggestions à la Coordination Générale, à tout moment, au cours du rassemblement annuel ou à l'occasion du bilan annuel de sa région.

LE FINANCEMENT

Domvs Christiani n'est pas un mouvement, ni un parti, ni un club. C'est une œuvre auxiliaire, c'est-à-dire une œuvre de soutien, d'aide aux familles dans leur environnement propre, visant à la sanctification de leurs membres.

C'est pourquoi il y a appartenance sans adhésion formelle à Domvs Christiani. En faisant partie d'un groupe, les foyers s'engagent implicitement vis-à-vis du Foyer Responsable de Groupe à participer à cet effort de sanctification en liaison avec les autres foyers du groupe. Ils "utilisent" la structure et les méthodes promues par Domvs Christiani. En conséquence, aucune démarche d'adhésion n'est à faire. Ainsi l'œuvre gardera pleinement sa spécificité auxiliaire.

Ce point est important. Il est indispensable de bien le faire comprendre aux foyers.

La participation financière de chaque groupe vise seulement à couvrir les frais de fonctionnement de

Domvs. Les frais à recouvrer sont principalement des dépenses afférentes aux liaisons à établir et à maintenir entre les groupes et les coordinations.

Il s'agit :

- D'abord de réaliser, de dupliquer et de diffuser la lettre de Domvs Christiani, les tracts, la règle de vie.
- Ensuite, de couvrir les frais de fonctionnement courant des différentes Coordinations, (frais de secrétariat, déplacements, site Internet, frais bancaires, etc.)
- Enfin, d'aider financièrement les familles les plus modestes et les prêtres à participer aux rassemblements annuels.
- En ce qui concerne les frais du groupe, le Foyer Responsable s'organise en interne avec ses foyers pour faire face à ses propres dépenses de fonctionnement : frais de déplacement du prêtre conseiller spirituel, aide mutuelle éventuelle...

REPERES HISTORIQUES

Domvs Christiani a été créée en 1978 par un groupe de jeunes mariés, anciens du Mouvement de la Jeunesse Catholique de France. Le souhait était de poursuivre dans ce nouvel état de vie une œuvre de conversion et d'apostolat.

Le développement se fait à partir de 1982 par essaimage en région parisienne.

En 1983, les premières retraites de jeunes foyers au Monastère Sainte Madeleine du Barroux sont lancées.

Pendant une dizaine d'années, les groupes ont fonctionné de manière informelle. À la suite du Motu Proprio du 2 juillet 1988, l'œuvre connaît un nouvel essor. En 1989-1990, l'œuvre se structure en se dotant de sa Charte.

En 1992, le premier rassemblement a lieu au Monastère Sainte Madeleine du Barroux.

En 1994, Domvs Christiani participe à Rome à la Journée mondiale des Familles.

En 2003, le 25ème anniversaire de Domvs Christiani est célébré au cours d'un rassemblement familial au Puy en Velay.

En 2008, rassemblement familial à Lourdes à l'occasion du Jubilé du 150ème anniversaire des apparitions de la Vierge.

En 2017, pour le centenaire des apparitions de Fatima, Domvs Christiani organise un pèlerinage national des foyers.

En 2020, entre deux périodes de confinement, un rassemblement familial est organisé à Lourdes.

COMMENT PRESENTER ET DEVELOPPER DOMVS CHRISTIANI ?

Le développement de Domvs Christiani se fait de deux façons : par la séparation en deux d'un groupe existant et trop important, ou par le lancement d'un nouveau groupe.

Le but de ce chapitre est de donner les éléments nécessaires pour la présentation de Domvs Christiani en début d'année à de nouveaux foyers ou lors du lancement d'un groupe. En principe, cette présentation est réalisée par un membre de la coordination générale ou régionale, ou par un chef de secteur. Mais il est bon qu'un Foyer Responsable de Groupe connaisse la façon de procéder pour présenter Domvs à de nouveaux foyers ou à un prêtre.

Avant la réunion de lancement d'un groupe :

Lors du lancement d'un groupe, le nouveau Foyer Responsable aura pris soin d'éclairer, au préalable et individuellement, tous les foyers candidats du futur groupe sur Domvs Christiani, au moins dans les grandes lignes, de façon à ce que les auditeurs ne découvrent pas tout lors de la réunion de lancement et que les questions soient réfléchies et fructueuses. Pour définir ces grandes lignes, on se reportera aux autres chapitres de ce guide.

Le but de cette brève présentation individuelle est de convaincre les foyers potentiels de venir à la réunion de lancement pour en savoir plus.

La réunion de lancement

Elle doit se dérouler comme une réunion Domvs Christiani habituelle, pour mettre dès le début tous les foyers dans l'esprit Domvs, c'est-à-dire dans une ambiance à la fois familiale et spirituelle (éviter les salles de réunion trop formelles).

Le plan de la réunion de lancement est le suivant :

- Bénédicité et dîner (simple).
- Grâces et prières avant le topo (prière au Saint-Esprit, Je vous salue Marie).
- Topo de présentation de Domvs Christiani, discussion, approfondissement.
- Prière finale prolongée.

La réunion de lancement n'est pas une conférence. C'est déjà un rassemblement de familles réunies au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ. Rappelons que l'objectif de la réunion de lancement, l'expérience en a montré la nécessité, est de constituer concrètement le groupe à son issue.

Pour cela il faut, avant de se séparer, retenir une date pour la première réunion du nouveau groupe.

Dans ce cadre, il est bon, dans la mesure du possible, que le prêtre conseiller spirituel sollicité pour le groupe soit présent à cette réunion de lancement.

Le topo de présentation de Domvs Christiani

Il s'agit ici, non pas de fournir un topo "tout fait", mais de définir les points indispensables à aborder et proposer différentes idées concrètes, à adapter aux circonstances et au public de la réunion.

Le topo de présentation de Domvs Christiani sera structuré en trois parties principales :

- Le besoin auquel répond Domvs Christiani.
- En quoi Domvs Christiani répond à ce besoin (en particulier, les trois piliers et la règle de vie) ?
- Comment Domvs Christiani fonctionne concrètement ?

Le besoin auquel répond Domvs Christiani.

Premier constat : ce que peut nous apporter le sacrement de mariage. Il constitue la source de sanctification des époux, d'où nécessité d'approfondir la valeur doctrinale, spirituelle de ce sacrement dont les époux vivent la permanence au quotidien et de s'entraider entre familles à se stimuler dans cette sanctification. En d'autres termes : comment faire vivre la Grâce du Sacrement de Mariage ?

Deuxième constat : où en est la vie spirituelle de notre foyer ? Difficultés pour la faire vivre et la faire grandir. Exposer les difficultés inhérentes à faire naître et grandir cette vie spirituelle conjugale et familiale, répondre qu'il existe des moyens concrets pour y parvenir. Qu'est-ce que Dieu attend de nous en échange de sa grâce ? Notre amour a-t-il d'abord Dieu comme principe et fin ?

Troisième constat : l'appel de Saint Jean-Paul II à la mission de réévangélisation. Définir cet appel (avec références : Familiaris Consortio, Redemptoris Missio, Christifideles Laici, etc.) et réfléchir à la façon dont concrètement, en tant que foyer et famille, nous y répondons et nous pourrions y répondre. – Qu'est-ce que l'Église attend de nous, foyers chrétiens ?

Quatrième constat : l'éclatement des structures naturelles de la société et les attaques contre la famille. La famille "constitue un des biens les plus précieux de l'humanité" (Saint Jean-Paul II), c'est par elle que le monde s'est construit, que le salut est venu (Sainte Famille) et c'est par elle, œuvre divine fondée sur le sacrement de mariage, que la société (dont la famille est la première cellule) se rebâtit. Rappel de la notion de chrétienté : temporel irrigué par le spirituel...

Face à ce défi : unir nos forces pour maintenir l'identité chrétienne de la famille et de la société.

En quoi Domvs Christiani répond à ce besoin (en particulier, les trois piliers et la règle de vie) ?

Définition : œuvre auxiliaire de la sanctification de la famille.

Fondements : les trois piliers que sont approfondissement de la vie intérieure ; entraide mutuelle et charité fraternelle ; esprit missionnaire et rayonnement.

Caractéristiques : l'attachement liturgique et l'émulation.

Exposé du premier pilier : approfondissement de la vie intérieure.

L'approfondissement de la vie intérieure, autrement dit le développement de la grâce en nous, c'est avant tout réapprendre à prier, sanctifier chaque instant de notre vie, pratiquer régulièrement les sacrements, développer la communion spirituelle à l'intérieur de notre foyer et de notre famille, prendre l'engagement de progresser vers Dieu, apprendre à se former.

L'outil, c'est la règle de vie – Utiliser ce qui en est dit au chapitre 1 pour expliquer en particulier :

La règle de vie : pourquoi une règle, qu'est-ce qu'une règle, la règle dans l'esprit Domvs Christiani.

Le principe : un point d'effort sera pris en groupe pour le mois qui suit la réunion, chacun faisant à sa mesure.

La formation, nécessité et fonctionnement dans Domvs Christiani.

Exposé du deuxième pilier : entraide mutuelle et charité fraternelle.

La charité fraternelle est le fruit de la vie intérieure, le rayonnement naturel de notre amour pour Dieu et de sa grâce pour nous. Elle peut s'exercer à plusieurs niveaux.

Dans notre foyer, elle se développe entre l'époux et l'épouse, entre les parents et les enfants et se manifeste par la bienveillance, l'attention, le pardon, l'écoute, la délicatesse. Chaque geste est fait sous le regard de Dieu.

Dans le groupe Domvs Christiani : c'est l'amitié chrétienne entre les foyers, qui va bien au-delà de l'amitié humaine, qui n'est pas basée sur les mêmes critères. Elle se traduira par l'entraide mutuelle (coups de main entre familles, supports mutuels, prières les uns pour les autres, etc.).

Exposé du troisième pilier : esprit missionnaire et rayonnement

Autre effet du rayonnement de la vie intérieure : l'action missionnaire, au service du Vrai, du Beau et du Bien. Cette action ne sera efficace que si elle se nourrit de la prière et que si elle répond à un appel de Dieu. Premier apostolat : son conjoint, ses enfants (éducation à la sainteté). Il se développera en cercles concentriques autour de la famille.

Comment Domvs Christiani fonctionne concrètement ?

Historique et organisation générale : Coordination Générale, coordinations régionales, secteurs, nombre et implantation des groupes.

Réunion : chronologie, importance du dîner, formation (topo, TD, Lectio Divina) notamment les sujets, la façon de les traiter ou le thème de l'année.

Rôle du prêtre conseiller spirituel.

Avant de se séparer :

- Distribuer la Charte et la Règle de Vie et répondre aux questions qu'elles peuvent susciter.
- Prendre une date pour la première réunion du groupe.
- Prévoir d'envoyer rapidement un petit courriel de confirmation à tous les foyers présents.
- Un certain nombre de documents peuvent être distribués en plus de la Charte et la Règle de Vie : articles de presse, liste non exhaustive de thèmes de topos, tracts pour communiquer autour de soi, etc.
- Prière finale.

COMMENT PRESENTER NOTRE ATTACHEMENT LITURGIQUE ?

Pourquoi Domvs Christiani a choisi le Rite romain selon le Missel de 1962 ?

En 1988, St Jean-Paul II a souhaité garantir les « justes aspirations » de tous les fidèles catholiques « attachés à certaines formes liturgiques et disciplinaires antérieures de la tradition latine ». Fort de cet encouragement et de la vitalité spirituelle éprouvée au contact de cette liturgie, Domvs Christiani a choisi de rester fidèle au choix de sa fondation.

Par expérience, cette liturgie nous est chère :

- Parce qu'il y a une cohérence très forte entre la liturgie traditionnelle et l'enseignement théologique de l'Église.
- Parce que le sens du sacré, du mystère et du sacrifice présents dans le sacrement de l'Eucharistie y sont particulièrement bien signifiés. Ce faisant, cette liturgie est profondément missionnaire.
- Parce que cette liturgie est particulièrement propice à éduquer aux mystères de la Foi et à élever vers le surnaturel : elle est une école de contemplation.

Pour goûter cette liturgie, il faut la pratiquer : Domvs Christiani permet aux foyers qui n'en sont pas familiers d'en découvrir la richesse à l'occasion de

récollections, messes mensuelles, retraites, topo sur le Saint Sacrifice de la Messe.

Les foyers Domvs Christiani apprécient cette richesse liturgique portée par l'œuvre. Ils acceptent volontiers les enseignements sur cette liturgie et la participation aux messes célébrées selon ce Missel à l'occasion des activités de Domvs Christiani.

CONSECRATION AUX CŒURS DE JESUS ET DE MARIE

Consciente de sa faiblesse mais pleine d'espérance, l'œuvre Domvs Christiani se consacre avec confiance au Divin Cœur de Jésus pour être toujours davantage dans son rayonnement et sous Sa protection. Mais pour mieux toucher le Cœur de Jésus, elle effectue cette consécration par le Cœur Immaculé de Marie.

Un peu d'histoire

Il y a plus de 30 ans, Domvs Christiani a été consacrée au Sacré-Cœur de Jésus par le Cœur Immaculé de Marie, Reine de la famille, le 13 décembre 1992, lors du premier rassemblement des Foyers Responsables de Groupe à l'Abbaye Sainte Madeleine du Barroux. Cette consécration solennelle a été suivie par la consécration des groupes à l'initiative des Foyers Responsables de Groupe et par de nombreuses consécrations individuelles de foyers.

Se consacrer à Jésus par Marie

La consécration de l'œuvre, des groupes et de chaque foyer est un don total, pour la vie et pour l'éternité, don effectif accompli dans l'intimité de la vie Chrétienne et mariale. A chaque groupe et chaque foyer de renouveler tous les ans cette rencontre volontaire avec l'Immaculée, pour mieux faire régner le Divin Cœur de Jésus sur chacun d'entre eux.

Comme le dit Saint Maximilien Kolbe : "L'idéal de perfection, c'est notre consécration à l'Immaculée,

toujours, de jour comme de nuit, afin que par nous et en nous, Elle souffre et Elle agisse..."

Dans l'encyclique Redemptoris missio, Saint Jean-Paul II nous invite "à la veille du 3^e millénaire, à vivre plus intensément le mystère du Christ, en collaborant dans l'action de grâce à l'œuvre de notre salut...avec Marie et comme Marie, notre mère et notre modèle... en suivant l'itinéraire accompli par la Vierge Marie".

C'est dans cette perspective de ré-évangélisation et pour répondre à l'appel du Souverain Pontife que Domvs Christiani veut solliciter, pour chacun de ses foyers, la bénédiction et la protection spéciale de Marie, Reine et modèle des familles, et celle de son Divin fils.

Comment s'y préparer ?

En suivant la recommandation, maintes fois réitérée, de la Mère de Dieu, lors de ses apparitions : réciter quotidiennement le chapelet en famille.

Il faut pouvoir montrer tous les bienfaits attachés à cette pratique du chapelet :

Nous conduire à Jésus par Marie pour les associer à la vie de chaque foyer,

Nous stimuler à conformer la vie à la foi grâce à la contemplation des mystères du Christ et de sa Mère.

Nous donner les moyens de combattre les trois maux du siècle et d'en triompher :

- L'aversion pour la vie humble et cachée (Mystères joyeux),
- L'horreur et l'incompréhension face à la souffrance considérée comme le pire des maux (Mystères douloureux),
- L'oubli de la patrie céleste et de notre dignité chrétienne (Mystères lumineux et glorieux).

Les dons du Ciel pour les foyers

Pour encourager les familles à persévérer dans la pratique salutaire du chapelet, la Très Sainte Vierge Marie a promis de répandre, sur les foyers fidèles, ses dons de Paix et d'Union.

Dieu veut se servir de Marie dans la sanctification des âmes. "C'est la volonté de Dieu que, depuis qu'il a donné à Marie son fils, nous recevions tout par ses

mains, et il ne descend aucun don céleste sur la terre qui ne passe par ses mains bénies comme par un canal. C'est de sa plénitude que nous avons tout reçu." (Saint Louis-Marie Grignion de Montfort).

Mais la Très Sainte Vierge, médiatrice de toutes grâces, n'est pas une fin en Elle-même. Elle doit nous conduire à Jésus qui, Lui, est l'alpha et l'oméga. En nous consacrant, nous suivrons l'exemple du Christ qui pour être à Dieu, a voulu passer par Marie, a voulu s'abandonner à la Très Sainte Vierge en devenant réellement son Fils. Notre consécration nous donnera tout entier à la Sainte Vierge pour être tout entier à Jésus par Elle.

La vie des consacrés

Cette consécration est essentielle pour l'avenir de Domvs Christiani et la sanctification de ses foyers.

Mais la consécration de Domvs Christiani ne portera pleinement ses fruits que si chaque groupe et chaque foyer se consacrent généreusement au Sacré-Cœur de Jésus par le Cœur Immaculé de Marie.

L'important, après la cérémonie que chaque foyer pourra faire individuellement, est d'entretenir ce don en vivant pleinement dans un état de consacré.

Il s'agit de développer l'intimité avec celui qui a déclaré être "doux et humble de Cœur". La vie mariale est alors idéale pour parvenir à cette intimité avec le Christ. Comment la pratiquer ? Par trois moyens :

D'une part, la volonté : volonté d'être parfait, volonté de s'identifier à la Très Sainte Vierge, dont le cœur est intimement uni à Celui de Jésus.

D'autre part, la dévotion à Marie par différentes pratiques (invocations, offrandes, jeûne, Rosaire, cantiques...) pour qu'Elle devienne la maîtresse de notre quotidien.

Enfin, le renouvellement annuel de cette consécration (idéalement lors d'une fête mariale).

Consécration de Domvs Christiani aux Cœurs de Jésus et de Marie

Divin Cœur de Jésus, Roi et centre de tous les cœurs, Vous qui avez manifesté à Sainte Marguerite-Marie le désir de régner sur les familles chrétiennes, nous venons aujourd'hui proclamer votre royauté la plus absolue sur notre œuvre, Domvs Christiani, et sur chacune des familles qui la composent.

Nous voulons désormais vivre de Votre Vie, nous voulons faire fleurir dans notre sein les vertus auxquelles Vous avez promis la paix d'ici-bas, nous voulons bannir loin de nous l'esprit mondain que Vous avez maudit.

Mais, nous souvenant de notre faiblesse, et dans le dessein aussi d'obéir à votre ardent désir de nous voir recourir en toute occasion à l'intercession de votre divine Mère, "Médiatrice universelle de toutes grâces", nous voulons vous consacrer solennellement notre œuvre et nos familles par le Cœur Immaculé de Marie. Ô Marie Immaculée, notre Mère et notre Reine, dont le Cœur très pur brûle pour chacun d'entre nous d'un amour ardent et efficace, c'est avec la simplicité et la confiance d'un enfant pour sa Mère du Ciel que nous venons à Vous. Nous Vous supplions de prendre sous votre protection Domvs Christiani et ses familles.

Non seulement, tout le travail que nous accomplirons dans le cadre de notre œuvre : l'approfondissement de la vie chrétienne, l'entraide mutuelle et la charité fraternelle, l'esprit missionnaire, mais encore, nos vies, nos corps et nos âmes, nos biens intérieurs et extérieurs et la valeur même de nos bonnes actions, nous Vous les offrons et consacrons, sans réserve et pour toujours, Vous laissant un entier et plein droit d'en disposer selon votre bon plaisir, à la plus grande gloire de Dieu, dans le temps et dans l'éternité.

En échange, Ô Mère du Verbe Incarné, nous Vous demandons d'être la Reine, l'Inspiratrice et la Gardienne de Domvs Christiani, en imprégnant très fortement nos foyers des vertus qui ont embaumé la vie quotidienne de la Sainte Famille à Nazareth : la vie intérieure et l'immolation, une charité pratique, faite de bienveillance, de dévouement et de support mutuel, le goût pour la Sainte Liturgie et les enseignements du Magistère de l'Eglise, la pratique profonde et renouvelée des Sacrements.

Animés ainsi par ce véritable esprit apostolique, nous promettons de "répandre de proche en proche les valeurs chrétiennes" et la dévotion à Votre Cœur Immaculé.

Reine du Très Saint Rosaire, Secours des chrétiens, Refuge du genre humain, Triomphatrice de toutes les batailles de Dieu, accordez à chacun de nous la paix des corps et des âmes, pour que dans la tranquillité de l'ordre nous entonnions avec Vous l'éternel Magnificat de gloire, d'amour et de reconnaissance au Sacré Cœur de Jésus, Votre divin Fils, dans lequel seulement nous trouverons la Vérité, la Vie et la Paix !

Ô Marie conçue sans péché,
priez pour nous qui avons recours à Vous ! (Ter)



LA CHARTE DE DOMVS CHRISTIANI

Notre finalité

La sanctification du foyer dans le mariage par :

l'approfondissement de la vie intérieure

- Par une vie de prière et une vie sacramentelle plus soutenues grâce à la fidélité à une règle et à l'encouragement mutuel au sein du groupe de foyers.
- Par l'étude de la doctrine et de ses applications pour développer en nous la connaissance et l'amour de Dieu et nous aider à Le faire connaître et aimer.
- Par la dévotion à la Très Sainte Vierge Marie, Reine de la famille, et la consécration des groupes et des foyers aux Cœurs de Jésus et de Marie.

"Celui qui demeure en moi et en qui Je demeure, celui-là porte beaucoup de fruits." (St Jean, XV, 3)

l'entraide mutuelle et la charité fraternelle

"Soyez de ceux qui s'attachent au bien, qui s'aiment entre eux d'un amour fraternel, qui dans leur estime placent les autres avant eux." (Romains, XII, 9-10)

l'esprit missionnaire et le rayonnement

"Ainsi devons-nous être, en quelque façon, hommes apostoliques qui assumons la noble tâche de sanctifier autrui ; notre verbe à nous c'est l'esprit intérieur que la Grâce a formé en nos âmes. Que cet esprit donc vivifie toutes les manifestations de notre zèle. Que notre vie intérieure constitue la tige remplie d'une sève robuste dont nos œuvres ne soient que l'efflorescence." (Dom Chautard, L'âme de tout apostolat.)

Cet esprit missionnaire doit se traduire par un développement du groupe. De la vie intérieure découle l'engagement personnel et en groupe, dans la famille et dans la cité.

Qui sommes-nous ?

Les membres :

Foyers, du même secteur géographique, ayant le désir et la volonté de progresser en commun en s'appuyant sur la Tradition vivante de l'Église

Catholique et s'engageant à se réunir une fois par mois en groupe.

Chaque groupe est suivi par un prêtre, garant de la doctrine et conseiller spirituel du groupe. Ce conseiller spirituel, choisi par le groupe en accord avec la Coordination Générale, accepte d'exercer son ministère auprès de Domvs Christiani en célébrant selon le Missel de 1962.

Chaque groupe est dirigé par un Foyer Responsable en accord avec les membres du groupe et avec la coordination régionale. Le Foyer Responsable de Groupe doit travailler à former un autre foyer susceptible soit de le remplacer à la tête du groupe existant, soit de prendre la responsabilité d'un nouveau groupe.

La coordination entre groupes :

Trois à six groupes d'un même secteur coordonnés par un Foyer Responsable de Secteur. Plusieurs secteurs coordonnés par un Foyer Responsable au niveau régional.

Une Coordination Générale composée d'une équipe de foyers assistée d'un prêtre, garante de l'œuvre et de sa charte et travaillant à son perfectionnement en liaison avec l'ensemble des groupes.

Que proposons-nous ?

Une règle de vie...

Une règle de vie n'est pas une fin en elle-même. Elle constitue un moyen efficace pour pallier notre faiblesse et notre inconstance et nous permettre de progresser. Les différents points qu'elle recommande sont complémentaires et forment un tout, vers lequel chacun s'efforce de tendre avec la grâce de Dieu.

Chaque jour :

- Prière des époux.
- Quinze minutes d'oraison (seul ou en ménage).
- Pratique du chapelet en famille.
- Prière du matin et du soir en famille.
- Récitation de l'Angelus, du bénédicité et des grâces.
- Examen de conscience en particulier sur le point d'effort mensuel.

Chaque semaine :

- Assistance à la messe une fois en semaine.
- Préparation en famille de la liturgie du dimanche.
- Un temps d'étude doctrinale ou de lecture spirituelle (une heure environ).

Chaque mois :

- Réunion du groupe Domvs Christiani.
- Se fixer un point d'effort mensuel.
- Faire le point une fois par mois en foyer en consacrant une soirée à discuter de l'essentiel (vie spirituelle, fidélité à la règle, esprit de pénitence, devoir d'état...)
- Confession mensuelle (ou tous les quinze jours).
- Dévotion aux Cœurs de Jésus et Marie.
- Adoration eucharistique.

Chaque année :

- Retraite spirituelle de trois à cinq jours.
- Consécration (ou renouvellement) aux Cœurs de Jésus et Marie (en groupe et en foyer).

La réunion du groupe

- Une fois par mois, chez un des foyers du groupe (à tour de rôle) :
- Repas autour d'une table (en début ou fin de réunion) organisé par le foyer qui reçoit; il permet de mieux se connaître et d'accueillir les nouveaux foyers intéressés.
- Chapelet et confession possible
- Prière au Saint-Esprit et Ave Maria.
- Commentaire sur un point de la règle (10 min); ce point développé par un foyer fait ensuite l'objet d'un échange en vue de progresser dans la pratique de la règle et pourra constituer le point d'effort mensuel. Ce commentaire est un moment aussi important que le topo puisque la règle de vie est au cœur de « l'esprit Domvs Christiani ».
- Exposé présenté par un foyer, de préférence en lien avec le thème de l'année. Cet exposé d'une durée de 20-30 minutes maximum sera suivi d'un temps d'échanges entre les participants. Cet échange sera d'autant plus fructueux qu'il aura été préparé en amont. Le cas échéant, chaque foyer pourra avoir déjà réfléchi au sujet autour de 3 ou 4 questions envoyées avant. Il est important que le prêtre conseiller spirituel soit systématiquement sollicité pour donner son éclairage sur le point de règle et sur le topo.

- Il est possible d'opter pour une alternative au topo : préparation d'un TD ou d'une Lectio Divina.
- Prière en commun, dirigée par le prêtre conseiller spirituel ou par le foyer qui reçoit (en cas d'absence du prêtre) avec intention particulière pour l'Église et pour le Pape.

Pour être vivants et fructueux, les exposés doivent :

- Faire l'objet d'un réel travail de préparation en foyer,
- Être préparés par le foyer qui fera l'exposé en liaison avec le prêtre conseiller spirituel (choix du sujet et des orientations du topo, envoi préalable du texte par courriel),
- Être planifiés à long terme.

Après chaque réunion, le Foyer Responsable de Groupe pourra utilement rédiger un compte-rendu adressé aux autres foyers. Il fera la synthèse du thème abordé et rappellera diverses informations sur la vie de l'œuvre et du groupe.

À fréquence régulière (au moins tous les 2 ans), il est demandé que trois réunions soient respectivement consacrées à :

- L'étude des fondements de Domvs Christiani sous la direction du Foyer Responsable de Groupe.
- Un exposé sur le Saint Sacrifice de la Messe.
- La doctrine catholique du mariage.

Activités possibles entre groupes :

- Journée des familles d'un même secteur (un dimanche par an avec messe, pique-nique, conférence spirituelle, vêpres, adoration...)
- Veillée de prière (messe, confessions, conférence, adoration).
- Retraite d'un week-end organisée avec garde d'enfants ou retraites parallèles parents-enfants.
- Chapelet hebdomadaire.
- Conférences.
- Activités caritatives, missionnaires.

La prière de Domvs Christiani

Seigneur,
daignez bénir notre famille et accroître sa sainteté
avec l'aide de Domvs Christiani,
par la règle de vie
et notre humble service au sein du groupe.
Notre Dame, Reine de la Famille,
priez pour nous et pour les familles de Domvs
Christiani.





Notre site Web :

www.domuschristiani.fr

où vous pouvez télécharger
tous les guides utiles.

Le contact du secrétariat :

secretariat@domuschristiani.fr